
Dossier de demande de Validation d'Acquis Professionnels

L'ensemble des documents ci-dessous doivent être remplis obligatoirement si vous souhaitez effectuer une démarche de validation d'acquis professionnels.

Attention, ce dossier ne constitue pas le dossier d'inscription à l'IRTS Champagne Ardenne.

Il est à retourner par courrier postal ou électronique (document original complété et scanné)
à : IRTS Champagne Ardenne - Service Admission - 8 rue Joliot Curie 51100 Reims
Adresse électronique : rajae.kamal@irtsca.fr

Diplôme concerné :

Signature du (de la) candidat(e) :

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom(s) :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Numéro de téléphone :

Courriel :

Situation familiale : ☐ Célibataire ☐ Marié-e ☐ Concubin ☐ Pacsé-e ☐ Divorcé-e

Photo d'identité
(Obligatoire)

MAJ : 09/11/2022

Validation des études

Candidats titulaires de titres, diplômes ou autres, français ou étrangers.

« Peuvent donner lieu à validation : toute formation suivie par le (la) candidat(e) dans un établissement ou une structure de formation publique ou privée, quels qu'en aient été les modalités, la durée et le mode de sanction ».

1. Vos acquis scolaires

Détail des années d'études effectuées et, éventuellement, diplômes obtenus :

Année	Etablissements fréquentés	Diplômes ou examens préparés	Résultats obtenus	
			Succès	Echec

2. Vos acquis de formation.

Décrivez, à partir des différentes formations suivies (études, stages, séminaires) les apprentissages réalisés :

Années	Formations	Apprentissages réalisés

MAJ : 09/11/2022

Situation Actuelle

« Peut donner lieu à validation : l'expérience professionnelle acquise au cours d'une activité salariée ou non salariée, ou d'un stage ».

1. Vous exercez actuellement une activité professionnelle

Fonction exercée :

Nom de l'entreprise :

Code postal : Ville :

Numéro de téléphone :

Ancienneté dans cette entreprise :

Temps plein Temps partiel Précisez le pourcentage

Pensez-vous bénéficier d'un dispositif de formation continue ?

.....

2. Vous êtes actuellement sans emploi

☐ Vous avez déjà exercé une activité salariée

☐ Vous êtes inscrit(e) à Pôle Emploi

☐ Vous êtes indemnisé(e)

Dernier emploi occupé :

Vous êtes homme/ femme au foyer désirant reprendre une activité professionnelle ☐

Autre cas (précisez) :

MAJ : 09/11/2022

Validation des expériences professionnelles

- Décrivez chronologiquement vos différentes expériences professionnelles.
- Précisez les compétences exercées et les apprentissages réalisés.
- Indiquez le niveau de responsabilité et joignez les documents justificatifs.

Années	Fonctions, compétences, niveau de responsabilité, lieu d'exercice (entreprise, adresse)

MAJ : 09/11/2022

Validation des acquis personnels

« Peuvent donner lieu à validation : les connaissances et les aptitudes acquises hors de tout système de formation ».

Décrivez les connaissances correspondant à votre projet et les conditions dans lesquelles elles ont été acquises :

- Démarches autodidactes,
- Responsabilités familiales, associatives, activités bénévoles, sportives, culturelles, ...
- Productions et réalisations personnelles, expériences sociales, ...
- Enquêtes, brevets, ...
- Connaissances linguistiques, ...

Années	Expériences

MAJ : 09/11/2022

Documents à joindre (Obligatoire)

- ☐ Photocopie recto verso de la carte d'identité ou du passeport ou du titre de séjour.
- ☐ Un curriculum vitae détaillé présentant ses expériences.
- ☐ Photocopie de tous les justificatifs des diplômes et des activités professionnelles.
- ☐ Un document écrit mentionnant l'expérience acquise (que ce soit dans le cadre d'une activité salariée, bénévole ou d'un stage) et les connaissances et aptitudes acquises lors de cette ou ces expérience(s).
- ☐ Un chèque de 100 € correspondant aux frais d'étude de votre dossier VAP

MAJ : 09/11/2022